



Domaine de Cunlhat

Village vacances – Camping *** – Plan d'eau – Restaurant – Bar

Conditions Générales de Ventes

La location d'un emplacement ou d'un hébergement de type chalet, bungalows, yourte implique la totale acceptation des conditions générales de vente par les clients.

La location des hébergements :

Pour les saisons se référer aux tarifs.

Périodes et durée de location :

Les locations sont possibles à la nuit, au week-end ou à la semaine. Le tarif de location comprend: la location de l'hébergement, les charges (eau, électricité) l'accès aux services de l'accueil, aux aires de jeux (voir activités et animations). Les locations sont accessibles à partir de 16h le jour de l'arrivée et doivent être libérées avant 10h le jour du départ. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas faire l'objet d'une sous location ou d'une cession.

Dépôt de garantie :

Les locations devront fournir dès leur arrivée un dépôt de garantie, par chèque ou carte bancaire. Ce dernier sera restitué dans son intégralité le jour du départ après un état des lieux et un inventaire des sorties satisfaisants. Dans le cas contraire, il sera prélevé :

- la valeur des objets manquants
- un montant de 70€ si le ménage n'est pas bien fait
- le montant des dégradations, et si le montant est supérieur au dépôt de garantie, il reste à la charge du client.

La location des emplacements :

Vous trouverez à votre disposition des emplacements nus, pouvant accueillir de 4 à 6 personnes, pour l'installation de votre tente, votre caravane ou votre camping-car du 8/04/17 au 31/10/17. Le prix de l'emplacement s'entend de 12h le jour de l'arrivée et devra être libéré avant 12h le jour du départ à savoir que le prix est pour une nuit. Tout dépassement engendre la facturation d'une journée supplémentaire. Il comprend l'emplacement et un véhicule. Il donne accès gratuitement aux sanitaires, aux services de l'accueil et aux aires de jeux. Les personnes (adultes ou enfants), animal ou voitures supplémentaires font l'objet d'un coût journalier supplémentaire. L'attribution des places est réalisée dans l'ordre des réservations.

Le règlement du séjour :

- La réservation du séjour ne devient effective qu'après confirmation par nos services et le règlement de 30% par le locataire. Les frais de dossier sont de 8€ pour toute location. Le solde du séjour devra être réglé une semaine avant la date d'arrivée.
- S'il y a des modifications concernant votre séjour sur des arrivées retardées ou départs anticipés, nous considérons qu'un emplacement ou un hébergement reste à votre disposition 12h si après l'arrivée initiale le locataire ne nous a pas prévenu d'une arrivée tardive par message écrit. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée tardive ou d'un départ anticipé.

Annulation :

Dans le cas d'une annulation du fait du camping, le remboursement sera intégral sauf en cas de force majeure. Dans le cas d'annulation du client, il devra nous prévenir par écrit plus de 120 jours avant la date d'arrivée pour l'acompte soit restitué. Entre 21 et 120 jours avant la date prévue l'acompte est conservé. Moins de 21 jours avant la date prévue, ou en cas de non présentation le montant total du séjour est exigible. Nous vous rappelons que selon l'article L.121-20-4-2° du code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date selon une périodicité déterminée.

Règlements acceptés :

- Carte bancaire
- Chèques
- Chèques vacances
- Virement bancaire

Le règlement intérieur :

Tout vacancier est tenu de se conformer au règlement intérieur sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat.